

| | |
|--|--|
| Nom et coordonnées de l'école : école maternelle de Saint-Savin | PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE |
| Commune : Saint-Savin de Blaye | |
| | Date : jeudi 25 juin 2020 |

Circonscription de Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Bedot Laetitia

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

| | |
|---------------------------------------|--|
| Equipe enseignante : | Mme Pradens, Mme Fevry, Mme Coulon, Mme Beauplan, Mme Arnaud Audrey, Mme Arnaud Léa, Mme Valentin, Mme Bedot |
| Le maire ou son représentant : | M. Renard, Mme Rubio, M Pascaud |
| DDEN : | |
| Invités: ATSEM | Mme Clair, Mme Florence, Mme Magot, Mme Sans, Mme Villetorte, Mme Hériaud. |
| Invités: délégués des parents d'élève | Mme Robédé, Mme Bourrousse, Mme Sibella Bourdin |

Excusés :

M Guillerot (IEN), Mme Lacour (ATSEM), Mme Pascaud (délégué de parents d'élèves)

Début du conseil d'école : 17h00

Secrétaire de séance : Mme Arnaud Léa

Ordre du jour

I – Prévision des effectifs pour la rentrée 2020-2021

II- Accueil et protocole (covid 19)

III – projets et actions pédagogiques annulés, reportés...

IV – Bilan financier de la coopérative scolaire

VI – Budget mairie pour l'année civile 2020

VI- Sécurité (bilan des exercices effectués au second trimestre)

VII- Aménagement et petits travaux

PROCES VERBAL

I – Prévisions des effectifs pour la rentrée 2019-2020

► Les inscriptions :

- Inscriptions : à ce jour 24 enfants nés en 2017 (PS), 2 enfants nés en 2016 (MS) et 1 enfant né en 2015 (GS) sont inscrits à la mairie, il peut encore y avoir des inscriptions et ce jusqu'à la rentrée.

- Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2020 :

. **PS** : 24 inscrits + 16 (12 de + que l'an dernier au 3ème conseil d'école (nous avons 28 inscrits).

. **MS** : 25 + 2 inscrits (14 de moins que l'an dernier au 3ème conseil d'école)

. **GS** : 39 et 1 inscrits (soit 4 de - que cette année)

Soit un total prévu de 107 élèves au jour d'aujourd'hui ,on ajoute les 17 élèves au maximum accueillis dans le cadre du dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans , soit une prévision de 124 élèves pour l'heure.

- Répartition envisagée :

Il y aurait 3 PS/MS et 3 GS allégées (avec des effectifs de 15 maximum)

Les livrets d'accueil (dispositif d'accueil de moins de 3 ans et classes ordinaires de la PS à la GS) pour accueillir les nouveaux élèves et les nouveaux parents ont été réactualisés et déposés sur le site de la mairie de Saint-Savin. Ces livrets présentent les lieux, le personnel, et est un guide pour mieux préparer une première rentrée scolaire ou pour découvrir sa nouvelle école et son fonctionnement que ce soit au sein du dispositif ou dans une classe ordinaire.

Les autres années, l'équipe organise des portes ouvertes et des temps dans les classes mais cette année, en raison du protocole, il n'a pas été possible de fonctionner ainsi.

► Dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans

Le dispositif accueillant les enfants de moins de 3 ans est reconduit pour l'année scolaire 2020-2021. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants ont déposé un dossier en mairie et renseigné un questionnaire. Le projet d'accueil et son fonctionnement a été présenté aux familles qui avaient déposé un dossier en mairie par téléphone afin de sensibiliser les parents d'élèves aux enjeux de cette première scolarisation. Mme Pradens a présenté à chacune de ces familles les particularités et bienfaits du dispositif.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants.

- Favoriser les conditions de développement des enfants de moins de trois ans et réussir la première scolarisation;
- Associer les familles à la scolarisation de leurs enfants ;
- Partager un projet commun avec les partenaires pour favoriser la réussite des élèves ;
- Respecter le rythme de vie et les capacités des enfants de moins de trois ans ;
- Mettre en place des conditions pédagogiques favorisant :
 - un accès à l'autonomie
 - une entrée dans le langage pour communiquer avec autrui
 - un début de socialisation.

Chaque enfant intégrant le dispositif aura un projet personnalisé qui s'appuiera sur ses besoins. Ce projet définira les objectifs de la scolarisation en termes d'apprentissages et d'accompagnement à la scolarisation (fréquence de sa présence, horaires de fréquentation...).

L'équipe propose les conditions d'accueil dans le respect des besoins de l'enfant, ajuste le projet en concertation avec les parents, et ce en fonction de l'évolution de l'enfant. Les parents s'engagent à respecter le projet négocié avec l'équipe éducative. Les familles seront reçues la semaine du 29 juin au 3 juillet par Mme Pradens afin d'échanger autour du projet des enfants et d'organiser la scolarisation sur les 3 premières semaines de l'année scolaire.

La commission initialement programmée le 22 juin n'a pas eu lieu car seuls 9 dossiers étaient enregistrés en mairie. Une campagne d'information par courrier a été faite afin que les parents aient l'information concernant ce dispositif d'accueil.

Il sera possible de déposer un dossier jusqu'au 15 juillet.

II Accueil et protocole (covid 19)

Du 12 mai au 22 juin, seuls les élèves de GS étaient accueillis dans 3 classes. Lors du conseil d'école de réouverture, il avait été décidé que les PS et MS ne reprendraient pas au regard du lourd protocole sanitaire à appliquer. Dès le 13 mai, des groupes de GS ont été constitués avec 2 jours de fréquentation scolaire par semaine pour chaque enfant. Seuls, les élèves prioritaires ont été accueillis à la semaine (3). Au fur et à mesure, l'équipe enseignante a accueilli des élèves de GS en plus. Une élève de MS a été accueillie en tant qu'élève prioritaire. Au 12 mai nous avons 31,81% des GS fréquentant l'école au 19 juin, nous avons 45,45% des GS fréquentant l'école.

Chacun a su faire preuve d'un grand professionnalisme dans l'équipe éducative : enseignants, ATSEM, agents : je les en remercie.

Durant le confinement l'équipe enseignante a su s'adapter avec les moyens dont elle disposait avec en plus un caractère d'urgence pour mettre en place une continuité pédagogique accessible au plus grand nombre.

Dès le 11 mai, tous les professionnels ont su ajuster leur pratique professionnelle au regard et dans le respect du protocole.

Je remercie la mairie avec qui le dialogue a toujours été de mise pour la réflexion et la mise en oeuvre des divers protocoles et injonctions ministérielles.

Merci aux familles également qui ont été de précieux partenaires dans le cadre de la continuité pédagogique et de la reprise de l'école.

Depuis le 22 juin, tous les élèves sont accueillis sur la totalité du temps scolaire.

Voici les grands axes du protocole qui a été allégé pour la période du 22 juin au 3 juillet.

Les gestes barrières :

Le respect des gestes barrières est incontournable. Ces gestes sont rappelés régulièrement aux enfants.

Les enfants sont invités à se laver les mains plusieurs fois par jour.

Le masque est proscrit pour les élèves.

Les adultes en portent un toute la journée sauf que la distanciation d'1 mètre au moins leur permet de le retirer (avec précautions).

Hygiène et entretien :

Un protocole d'hygiène précis est mis en place.

Les classes et jeux utilisés sont désinfectés quotidiennement.

Organisation dans l'école :

Entre les élèves d'une même classe et d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose (différent du premier protocole) que ce soit dans les espaces clos (salles de classe, couloirs, réfectoire etc) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Voici les différents groupes constitués :

Groupe 1 : PS/GS (Mme Valentin) et PS/MS (Mme Coulon)

Groupe 2 : MS1 (Mme Fevry) et MS2 (Mme Portanier)

Groupe 3 : GS1 (Mme Arnaud A) et GS2 (Mmes Arnaud/Bedot)

Chaque groupe a 2 temps de récréation le matin et 1 temps l'après-midi sans croiser les 2 autres groupes.

Les passages aux toilettes sont également réfléchis et prévus en fonction de cette logique de groupes.

Les horaires :

Les élèves de Mme VALENTIN et COULON 8h30/ 8h40 -11h30 puis 12h50/13h- 16h10

Les élèves de Mmes FEVRY et PORTANIER 8h20/8h30 -12h puis 13h20/13h30-16h.

Les élèves de Mmes BEDOT/ARNAUD et ARNAUD Audrey 8h30/8h40-12h 13h20/13h30-16h10 par le portail coté cours de récréation du parking de la nouvelle pharmacie rue J.Vergeron.

Des barrières ont été installées par la municipalité pour sécuriser le parking côté pharmacie suite à l'alerte des délégués de parents du 22 juin. Tout est sécurisé. Les parents ont également tenu compte du mail envoyé par Mme Bedot et se garent sur les autres parkings en majorité.

La restauration scolaire :

Les élèves de PS/MS et PS/GS mangent un repas chaud à 11h30

Les élèves de MS1 et MS2 mangent un repas chaud à 12h15

Les élèves de GS mangent un repas chaud à 13h

Les élèves de GS ont le droit d'amener une collation pour le matin et cela semble convenir à tout le monde.

Le rôle des parents est également important pour que le bon déroulement du protocole. (cf protocole).

- prise de température de l'enfant.
- signalement de symptômes inquiétants pour l'enfant ou son entourage.
- ponctualité.

Un protocole très précis est à suivre en cas de cas de suspicion chez un adulte ou chez un élève.(cf protocole)

III – Projets et actions pédagogiques

► Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

→ projet GS / CP: flashmob gestes barrières

- Les élèves de GS et CP ont préparé dans le respect des règles de distanciation une flashmob illustrant les gestes barrières.
- Les élèves se retrouveront pour un temps fort le 3 juillet afin de danser chacun à distance cette flashmob illustrant les gestes barrières.

► Projet classe découverte avec nuitées:

Le projet pédagogique avec nuitées à Oléron est reconduit à 2021 : les dates sont réservées : du 10 au 12 mai 2021.

L'acompte versé par la coopérative scolaire de 2658€ se transforme en avoir, avoir que nous utilisons pour mai 2021 pour mener à bien le projet pédagogique élaboré en 2020.

► Pour un meilleur échange avec les familles

Toutes les classes ont proposé des activités via un padlet dans le cadre de la continuité pédagogique. Ces padlet resteront actifs durant les vacances scolaires afin que les familles puissent continuer à y piocher activités d'entraînements, de jeux etc.

IV– Bilan financier de la cooperative scolaire

Mme Arnaud présente le bilan financier de la ccoopérative scolaire.

Activités réalisées :

Solde à la rentrée 2019 : 5193.09€

Solde au dernier point coopé le 8 novembre 2019 : 2603.84€

Solde au dernier relevé (31 mai) : 6066.80€

Solde au 23 juin (site web crédit agricole) : 5686.74€

Solde réel au 25 juin : 3610.79€

| Dépenses | Recettes |
|---|---|
| Achats de petits matériels (ingrédients recettes, albums, petit matériel classe ...): 634.09€ | Bénéfice photos : 1131.10€ |
| Goûter de Noël : 42.67€ | Bénéfice calendriers : 491€ |
| Artothèque 72€ | Don fête de l'hiver : 384.88€ |
| 2 scooters cour de récré + kit carton : 465€ | Bénéfice objets initiatives troussees gourdes : 457.80€ |
| | Don loupiots : 300€ |

| | |
|--|---|
| Places de cirques suite : 175.40€ | Participation familles classe découverte : 2145 total des bénéfices : 2764.78€ |
| Coques IPAD + protection écran + logiciels ZOUM tablettes : 368.78€ | |
| Remboursement parents classe découverte + frais de timbres : 2182.83€ | |
| Tapis + câbles et adaptateurs vidéoprojecteurs retour à l'école COVID 19 : 102.06€ | |
| frais bancaires : 10€ | |
| total dépenses hors remboursement Oléron : 1870€ | |
| Total dépenses : 4052.83€ | Total recettes : 4909.78€ |

V – Budget mairie

Chaque année, une proposition de budget est envoyée en mairie pour être présentée et votée en conseil. Ce budget est habituellement présenté lors du second conseil d'école. Nous allons vous le présenter, il a été présenté et validé en conseil municipal.

| | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Fournitures scolaires | 4200€ | |
| Papier photocopieur | 900€ | |
| Comités de lecture | 630€ | |
| Transport | 2300€ | |
| Jeux de Noël | 16€ par élève | Prévision 140 élèves soit 2240€ |
| Matériel de sport | 400€ | |
| Petit équipement : relieuse, plastifieuse, logiciels etc | 300€ | |
| Spectacle de Noël : cinéma+bus | 1200€ | |
| Fournitures bureau | 120€ | |
| TOTAL | 12290 sur l'année civile | |

Les subventions :

| | | |
|------------------------------|--|---------------------------|
| Classe découverte subvention | 16 par jour par élèves pour 2 classes et 3 jours | 46*16*3 soit € soit 2208€ |
| Carnaval subvention | 580€ | |

Les subventions n'ont pas été versées ni utilisées pour l'année scolaire 2019/2020 en raison du confinement. Nous réitérons nos demandes pour 2020/2021.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les outils numériques livrés : PC portable (12 pour les élèves et 3 pour les enseignantes) et tablettes (11). Les enseignantes ont travaillé sur ces supports en conseil des maîtres début mars et se sont heurtées à des difficultés de réseau. L'équipe a voulu installer les logiciels en ligne achetés dernièrement et nous n'a pas pu avoir plus de 3 supports numériques connectés. Est-il possible de solutionner ce problème ? Sans connexion pour plus de 3 outils, l'équipe ne pourra pas utiliser les supports de manière efficiente. Mme Rubio précise que c'est noté et qu'un retour nous sera communiqué. M.Renard ajoute qu'une visite des professionnels du numérique a été faite au niveau des installations et que la mairie va se rapprocher d'eux. Le matériel acheté doit être utilisable.

VI – sécurité

Un exercice incendie a été effectué le 4 février 2020 à 14h14.

L'évacuation s'est effectuée sans heurts.

Le temps d'évacuation avant appel était de 2,32m.

Le temps d'évacuation après appel était de 6,23mn pour 168 personnes dont 144 enfants.

Les ATSEM de GS sont réparties pour cet exercice afin de prêter main forte au levé des PS.

VII – Aménagements et petits travaux

| | |
|--------------------|--|
| Classe 1 | <ul style="list-style-type: none">- Vitre cassée en cours de réparation. |
| Classe 2 | <ul style="list-style-type: none">- un distributeur de savon est cassé et fuit constamment (le premier entrant),- les 2 fenêtres qui s'ouvrent par le haut s'ouvrent difficilement, |
| Classe 3 | <ul style="list-style-type: none">- infiltrations devant la classe au-dessus du meuble à chaussons. (régulièrement signalées)- réparer la fenêtre qui n'a pas de cable- une fuite a été remarquée au 3 eme lavabo à droite en rentrant dans la classe (problème de joint semble-t-il) |
| Classe 4 | <ul style="list-style-type: none">- vérifier les volants roulants ils se bloquent parfois.- le plafond du couloir est à vérifier également, certaines plaques semblent disjointes. |
| Classe 5 | <ul style="list-style-type: none">- 2 vitres du haut (à gauche) ne s'ouvrent pas- couloir niveau puits de jour: des infiltrations sont remarquées les jours de pluie- la serrure extérieure porte grise ne fonctionne pas toujours bien |
| Classe 6 | <ul style="list-style-type: none">- Dans les toilettes de la salle de sieste, ajouter un distributeur de savon et un distributeur de papier. |
| Classe 7 | <ul style="list-style-type: none">- Vitre à réparer/changer: elle ne s'ouvre pas.- Rajouter distributeur de savon. |
| Entrée | <ul style="list-style-type: none">- Verifier les anti pince doigts. |
| couloir | <ul style="list-style-type: none">- Ajouter des anti-pince doigts aux 2 nouvelles portes face classe 1 et 2 donnant dans la cour de recreation. |
| WC | <ul style="list-style-type: none">- Toilettes entre classe 1 et 2: il y a une grosse fuite sous le bac a douche/évier à réparer. |
| Jardin | <ul style="list-style-type: none">- Prévoir de retourner et préparer les parcelles du potager début octobre pour la plantation des bulbes. |
| déchetterie | <ul style="list-style-type: none">- Récupérer le matériel pour la déchetterie dans le bureau de direction |

Matériel, mobilier :

- L'an dernier l'équipe avait demandé une pharmacie suspendue sous le préau (fermant à clé) afin d'avoir le nécessaire pour soigner les élèves. Cette demande avait été accordée mais nous n'avons rien eu depuis. Si ce n'est une trousse.
- M Renard souhaiterait un élément amovible afin de le retirer lors des vacances scolaires. L'équipe municipale va effectuer des recherches afin de voir ce qui peut être proposé à l'équipe enseignante.

Fin du conseil : 18h00

Signature de la secrétaire de séance :

Signature du (de la) directeur(trice) :